

GISER

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dans le contexte des orages et des inondations que connaît notre région ces derniers jours, voici un ensemble de recommandations à l'attention des communes rurales, fournie par la Cellule GISER du Service Public de Wallonie.

La Cellule GISER est un service de recherche et de conseil spécialisé dans la lutte contre les inondations par ruissellement et les coulées de boue, regroupant l'Université de Liège – Gembloux AgroBioTech et l'Université catholique de Louvain Earth & Life Institute, financé par la Wallonie (DGO3 – Direction du Développement rural).

Signaler une zone inondée ou des coulées de boue : ginondations@spw.wallonie.be et erosion@spw.wallonie.be

Portail inondations de la Wallonie : <http://environnement.wallonie.be/inondations/>

Recommandations aux communes rurales en cas d'alerte « orages & inondations »

MESURES DE PREVENTION

1. Identifier les zones sensibles

Depuis plusieurs années, la Wallonie travaille à se doter d'outils cartographiques permettant aux gestionnaires, mais aussi au public, d'accéder à une information précise sur l'ensemble du territoire. Cette démarche s'est concrétisée en 2013 par la création du Géoportail de la Wallonie

<http://geoportail.wallonie.be>

En matière de gestion du risque de ruissellement et d'inondation, deux informations cartographiques sont à consulter : la carte des aléas d'inondation, et la carte ERRUISSOL.

- Lien vers les cartes ERRUISSOL <http://cartopro3.wallonie.be/ERRUISSOL/viewer.htm>
Ces cartes identifient avec précision les endroits où l'eau va se concentrer et former des torrents temporaires. Attention toutefois, elles sont calculées sur base du relief naturel du sol et ne tiennent donc pas compte des modifications apportées par les constructions, les routes, talus, etc...
- Lien vers les cartes d'aléa d'inondation <http://geoapps.wallonie.be/inondations/>
Cette carte identifie les zones où le risque d'une inondation par ruissellement est probable, avec

différents niveaux de risque. La carte donne aussi le risque d'inondation par débordement de cours d'eau.

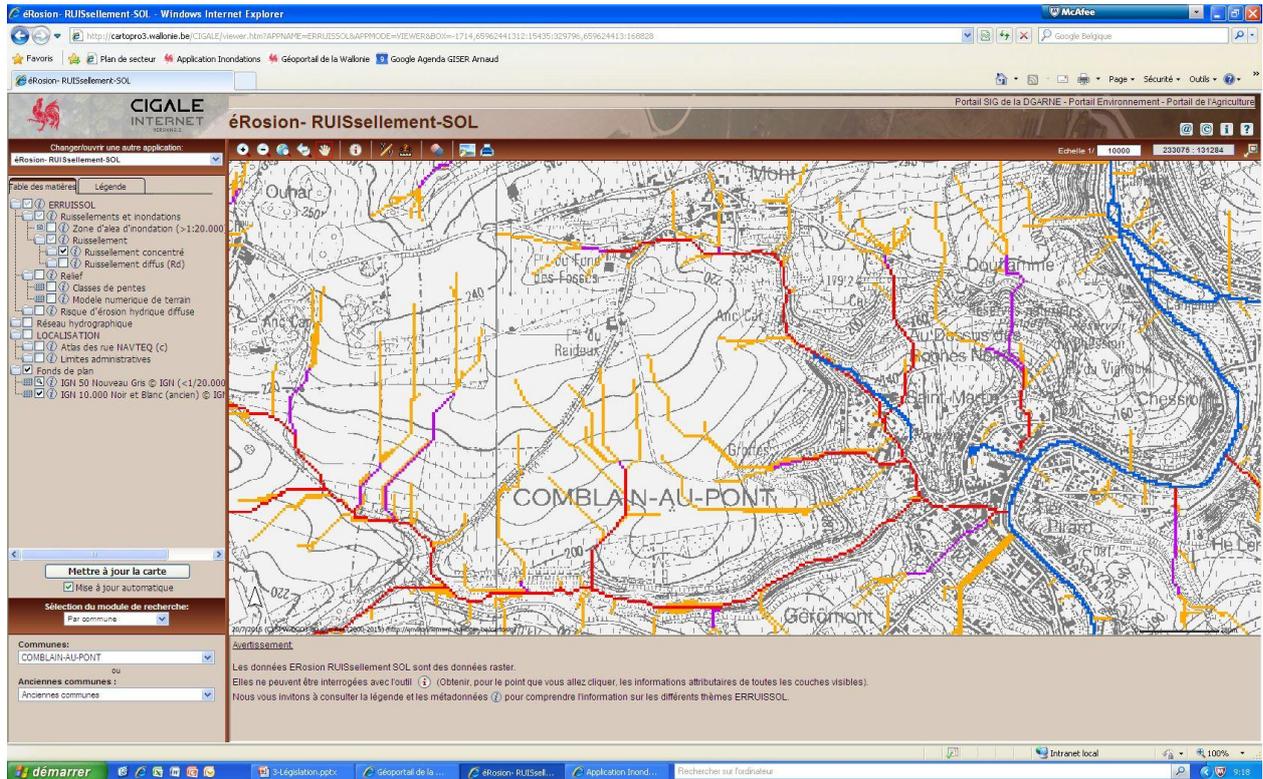


Photo 1 - Carte des axes de concentration du ruissellement ERRUISSOL

2. Avoir une réserve de matériel

Dans la plupart des cas, des aménagements d'urgence peuvent aider à limiter les dégâts. Ces aménagements peuvent être rapidement installés s'ils sont à proximité des sites sensibles.

Nous recommandons de prévoir du matériel pour dévier les flux et du matériel pour retenir / ralentir l'eau et la boue. Par exemple :

- Ballots de paille de grande dimension (400 kg et plus), ainsi que des pieux de 180x9 cm pour les retenir au moment du flux.
- Ballots de paille de petite dimension, pour créer des retenues temporaires dans les fossés (fossé à redents).
- Paille en vrac, treillis métallique (100 cm de haut, maille 5x5 à 10x10 cm), lien métallique et clous « cavalier, piquets en bois de 100x9 cm, pour confectionner des fascines de paille.
- Sacs de sable.
- Piquets de bois de 9 cm et diverses longueurs, pour retenir temporairement les embâcles en amont des ouvrages hydrauliques sur les fossés.
- Plaques et panneaux multiplex 15 à 18 mm, prêts à la découpe, pour constituer des batardeaux.

3. Retirer les objets mobiles sur l'axe de ruissellement

En cas de crue rapide sur un axe de concentration du ruissellement, tout ce qui est mobilisable par l'eau peut être emporté. Cela crée souvent des embâcles bouchant les avaloirs, les ponts, et autres ouvrages hydrauliques, causant des dégâts supplémentaires.

Ne pas hésiter à interdire temporairement le stationnement des véhicules et autres objets mobiliers sur le tracé d'un axe principal de ruissellement (en rouge sur ERRUISSOL).

MESURES D'URGENCE ET DE PROTECTION

4. Retenir la terre sur les champs

Pour retenir la boue en provenance d'un coin de champ ou en bas d'une parcelle, on peut envisager en urgence de placer une ligne de ballots de paille (dimension à choisir selon l'importance des flux), toujours stabilisés par des piquets. Dans ce cas-ci, il faut veiller à laisser un espace de 5 à 10 cm entre les ballots pour assurer l'évacuation progressive de l'eau.

Un autre dispositif est envisageable si on dispose de quelques heures de temps de travail, c'est l'installation d'une fascine de paille. Le principe est le même : il s'agit de ralentir l'eau (pour quelques minutes) de manière à ce que la boue se dépose en amont de l'aménagement.



Photo 2 - Fascine de paille en bordure de parcelle



Photo 3 - Ballots de protection en coin de champ

5. Dévier et diriger les flux

Sur l'axe de ruissellement, poser quelques ballots de paille de grande dimension. Attention : stabiliser absolument les ballots par des pieux enfoncés de minimum 80 cm dans le sol. Les ballots seront mis côte à côte, sans espace entre eux et disposés à 45° environ par rapport à la direction du flux venant de l'amont. Une autre manière de diriger les flux est de creuser un fossé-talus : le fossé collecte les eaux, le talus est formé par les déblais du fossé disposés à l'aval du fossé par rapport à l'arrivée des eaux. La terre du talus doit être stabilisée par tassement.



Photo 4 - Déviation d'urgence d'un axe d'écoulement par des ballots de paille de grand format

6. Bloquer les embâcles dans les voies d'évacuation de l'eau

On peut concevoir rapidement un dispositif simple de piégeage des objets emportés par l'eau : des pieux enfoncés verticalement dans le lit du fossé avec un espace de 20 à 30 cm, le tout stabilisé et renforcé par une traverse horizontale.



Photo 5 - Piège à embâcles dans un fossé

7. Ralentir la vitesse de l'eau dans les fossés

Les petits fossés peuvent être utilisés pour ralentir l'eau et temporiser le pic de crue à l'aval. De même, la boue s'accumulera alors plutôt dans les fossés (qu'il faudra néanmoins curer au plus vite). Là encore, en aménagement d'urgence, il est envisageable de placer des petits ballots de paille en travers du fossé, avec un espace d'environ 10-15 cm afin d'assurer l'évacuation progressive de l'eau.



Photo 6 Fossé avec redents en ballots de paille

8. Favoriser l'évacuation des eaux

Les ponts, les avaloirs, les fossés doivent faire l'objet de toute l'attention possible pour qu'ils assurent leur fonction de passage de l'eau. Le curage et l'évacuation des embâcles est une priorité.



Photo 7 - Curage des fossés et nettoyage des entrées de canalisation

La Cellule GISER

Depuis 2011, le Service Public de Wallonie, l'Université Catholique de Louvain et l'Université de Liège Gembloux ABT unissent leurs efforts et leur expertise au sein de la Cellule GISER : un pôle de recherche et d'information spécialisé dans la lutte contre les inondations par ruissellement et l'érosion des sols agricoles.

GISER propose des services à deux niveaux : l'amélioration des connaissances et l'information d'une part, le diagnostic de situations à risque et l'élaboration de solutions techniques d'autre part.

Les services de GISER s'adressent principalement aux pouvoirs locaux, aux gestionnaires de terrains en milieu rural (agriculteurs, aménageurs, contrats rivières, ...).

GISER travaille en étroite collaboration avec le réseau d'encadrement agricole wallon, les contrats-rivières, la Carte Numérique des sols en Wallonie, et participe à des projets transfrontaliers.

Contacts

Signaler une zone inondée par des coulées de boue : erosion@spw.wallonie.be

Chefs de projet GISER :

Prof. Aurore Degré, Université de Liège Gembloux ABT, aurore.degre@ulg.ac.be

Prof. Charles Bielders, Université Catholique de Louvain, charles.biielders@uclouvain.be

Contact presse : Arnaud Dewez arnaud.dewez.ext@spw.wallonie.be 0497 575 573

Cellule GISER
SPW DG 03 - D GARNE

Av. Prince de Liège

5100 Jambes

Tél. : 081 336 471 et 473

Site : www.giser.be

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Nos services

Recherche et information

- Expérimentation, modélisation, cartographie
- Recommandations techniques, établissement de normes
- Conférences et formations
- Partenariats (services de conseil agricoles, Union des Villes et Communes de Wallonie, syndicats agricoles, Réseau wallon de Développement rural)

Accompagnement technique

- Visite sur site et analyse
- Rapport technique
- Concertations, suivi de la mise en œuvre
- Aide administrative, notamment sur avis et permis d'urbanisme

Pour quoi nous contacter ?

Pour une séance d'information, des documents techniques, une formation thématique : encadrement agricole, Contrats Rivières, CETA, services publics, filières agricoles, établissements scolaires...

Pour un diagnostic à la parcelle : conseillers MAE (Natagriwal)

Pour un diagnostic au niveau des bassins versants, des propositions d'aménagement ou une aide administrative : administrations communales, Contrats Rivières